



Chemin indivis avec mes voisins : goudronnage

Par **babF**, le **05/09/2016** à **10:54**

bonjour, rnJ'ai en commun un chemin avec mes 2 voisins. rnSur acte inscrit "le tiers indivis parcelle à usage de chemin située même commune ...". rnMes voisins souhaitent faire goudronner tout le chemin, étant la première parcelle je n'utilise que la première partie du chemin. rnje voudrais savoir si ils peuvent m'obliger à accepter le paiement 1/3 du goudronnage même si je ne suis pas d'accord vu qu'il y a une voie contre 2 . rnmerci

Par **goofyto8**, le **05/09/2016** à **11:02**

bonjour, rnIl faut que les travaux et le montant à payer soient acceptés à l'unanimité donc que les trois voisins soient d'accord.

Par **amajuris**, le **05/09/2016** à **13:38**

Bonjour rnLa réponse dépend s'il s'agit de travaux d'amélioration ou de travaux d'entretien. rnSalutations a